



FICHE TECHNIQUE

Cahier de soins infirmier trimestriel

Page 2.
Permet de faire la liaison entre le patient, sa famille et les soignants.

Page 3.
Cette fiche permet de connaître les éléments essentiels concernant le patient.

Page 4.
Retrouvez facilement les coordonnées de votre équipe pluriprofessionnelle.

Page 5-6.
Destinée au suivi d'un pansement, elle permet de garder un regard objectif dans sa prise en charge par l'ensemble de l'équipe infirmière.

Page 8.
Evaluation de la capacité d'autonomie du patient, et de sa qualité de vie.

Page 9.
Cette page sert à établir des diagnostics IDE et permet d'identifier les problématiques du patient et de prioriser les actions IDE*.

*IDE = Infirmier diplômé d'Etat.

Page 34.
Page destinée au protocole thérapeutique de la prise en charge du diabète idéalement remplie et tamponnée par le spécialiste.

Page 35.
Fiche mensuelle permettant de suivre, au jour le jour, l'évolution du diabète.

Page 38.
Cette page est dédiée aux différentes échelles d'évaluations cliniques présentes dans le Cahier de soins.

Une page est destinée, côté recto, aux transmissions ciblées de l'équipe infirmière

Observations médicales du médecin généraliste

Nom du patient, le mois et l'année en cours.

Un espace au dessus de chaque jour permet de noter une information importante, très visible pour éviter les oublis (bilans sanguins, rdv, ...).

Case memento pour les rendez-vous médico-sociaux à venir.

Partie permettant d'inclure dans la coordination les autres intervenants qui participent au parcours de soins du patient (Assistants sociaux, orthophonistes, kiné, ...).

Un peu plus grand que du A4, il permet un archivage simple des documents annexes (ordonnances, bilans sanguins...).

1 La surveillance clinique du patient (TA, pouls, SAT, diurèse...) ainsi que les actes techniques (pansements, perfusions, HBPM...).

2 Les actes réalisés dans le cadre du rôle propre de l'infirmier (les soins de base et de confort, les séances d'entretien et d'éducation à la santé).

3 Des échelles d'évaluations cliniques permettant de prioriser les actions infirmière auprès du patient. Chaque infirmier pourra parapher ses jours travaillés.